ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Rabat, le 24 octobre 2024

Avis aux Opérateurs Economiques - Application Obligatoire de Norme Marocaine-

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce porte à la connaissance des opérateurs économiques de la publication au Bulletin Officiel n° 7345 du 21 octobre 2024, de l'arrêté n° 2360. 24 rendant d'application obligatoire la norme marocaine NM 01.4.080, relative au fil machine en acier.

Cet arrêté entre en application à partir du 21 janvier 2025, soit trois (3) mois après sa publication au Bulletin officiel.

A cet effet, ce Ministère invite les différents opérateurs économiques à prendre les dispositions nécessaires pour se conformer aux dispositions de cet arrêté.

L'acquisition de la norme peut être faite auprès de l'Institut Marocain de Normalisation (IMANOR).

Pour tout renseignement supplémentaire, les opérateurs sont invités à prendre contact avec les services de la Division de la Qualité et de la sécurité en entreprises à l'adresse email dpcsmq@mcinet.gov.ma.

> énéral du Co Le Direc

ouahed RAHAI